

PROJET ENFANCE JEUNESSE



SOMMAIRE

Le projet éducatif enfance-Jeunesse à la MJC Abbaye

• Préambule	2
• Les principes éducatifs	3
• Les intentions éducatives	4-5
• Les outils éducatifs	5
• Démarche qualité	6
• Organigramme	7
• Organisations des accueils	7-7.1
• Thématiques transversales	7.1-8
• Séjours	8-9
• Ateliers réguliers et stages	9
• Temps forts	10
• Partenaires	10
• Porteurs de handicap	11

Le projet pédagogique Enfance 3/11 ans

L'accueil de loisirs 3/11 ans

Les objectifs	12
Les actions et projets	13
Le Fonctionnement : journée type	14-19
Les espaces d'accueil	19
Bilans	20

L'accueil périscolaire 6/14 ans

Les activités Périscolaires	20-23
L'accompagnement à la scolarité	23

Le projet pédagogique Jeunes 11/17 ans

Intentions pédagogique	26-27
Objectifs pédagogiques	27
L'Espace Jeunes	28
Les actions jeunesse	29
L'Espace 11/13 ans	30
L'Espace 14/17 ans	30-31
Les passerelles et projets spécifiques	32
Les relations	32-35

PREAMBULE

La jeunesse est une ressource indispensable pour notre territoire, une ressource porteuse d'avenir qu'il faut chercher à mobiliser.

La MJC Abbaye porte une mission éducative auprès des enfants et des jeunes 3-18 ans. Elle s'inscrit comme l'un des différents acteurs éducatifs (parents, établissements scolaires, éducateurs, structures socio-éducatives...) participant à la construction sociale de l'enfant et du jeune. Elle s'inscrit dans une démarche co-éducative.

Les actions proposées s'inscrivent dans un esprit de collaboration et de partenariat avec ces différents acteurs.

Ce projet éducatif, déclinaison du projet associatif de la MJC Abbaye sur la partie enfance jeunesse, permettra :

- Aux familles : de mieux connaître nos valeurs et nos objectifs et de les confronter à leurs propres valeurs et/ou attentes
- A l'équipe pédagogique : de connaître nos priorités et les moyens que nous mettons à leur disposition pour mettre en œuvre ces objectifs
- Aux partenaires institutionnels : de repérer les intentions éducatives développées au sein de nos actions.

Il engage tous ceux qui œuvrent au sein de la MJC Abbaye (animateurs permanents, vacataires, bénévoles...). Comme tout projet éducatif, il sera régulièrement évalué et évoluera en fonction de cette analyse effectuée.

Sachons ensemble faire vivre ce projet, suivre sa mise en œuvre, assurer si besoin les adaptations nécessaires ; et continuons de rester à l'écoute de notre public.

LES PRINCIPES EDUCATIFS

Un lieu d'accueil ouvert à tous

Les activités proposées par la MJC Abbaye sont accessibles à tous les enfants et jeunes du quartier, voir au-delà, indépendamment de leur milieu social, origine ethnique, culturelle, sexe et handicap.

L'enfant / Le jeune au centre des préoccupations (en lien avec les familles)

De nombreux intervenants encadrent les enfants et les jeunes. L'équipe pédagogique s'engage à la qualité des accueils proposés tout en veillant à la sécurité physique et affective du public. L'animateur doit nouer le dialogue avec les enfants, les jeunes et les parents afin d'être à l'écoute de leurs attentes et de leurs préoccupations. La relation avec les familles est primordiale. L'équipe doit entrer dans une posture d'écoute active afin de renforcer le lien dans l'intérêt du suivi de l'enfant, du jeune. C'est dans ce but que nous souhaitons faire participer les familles dans la vie des accueils (consultation, accompagner lors des sorties...).

C'est le premier levier d'implication des parents qui peut nous permettre d'en mobiliser pour intégrer une commission enfance jeunesse.

L'enfant acteur

Il s'agit de rendre l'enfant / le jeune actif dans certains aspects des projets. Cette démarche participative mise en place par l'équipe pédagogique permettra à l'enfant / au jeune de s'impliquer dans les projets et de contribuer à son épanouissement.

La continuité éducative

L'équipe pédagogique propose un parcours éducatif cohérent qui assure une continuité entre l'enfance et le passage à la jeunesse. En fonction des besoins et des caractéristiques du public, l'animateur adapte sa posture et sa démarche

afin d'inciter l'enfant, le jeune, à évoluer dans sa relation émancipatrice vis-à-vis de l'adulte.

LES INTENTIONS EDUCATIVES

L'AUTONOMIE

L'autonomie, c'est à la fois la capacité et le droit de se gouverner seul. Pour un enfant, un jeune, c'est donc la possibilité d'expérimenter, d'acquérir des compétences, des connaissances, pour comprendre et pouvoir agir seul, de manière réfléchie sur lui-même ou sur un milieu.

L'autonomie se construit petit à petit, à son rythme : elle est à la fois une prise d'initiative et une socialisation (respect de l'autre, prise en compte des contraintes de la vie collective).

L'enfant, le jeune a besoin de grandir, de s'affirmer, de se sentir libre, de décider et d'être maître de ses actes. Au sein de nos accueils, il s'agit de laisser une place à l'enfant, au jeune, pour qu'il entreprenne et choisisse son activité selon son intérêt et ses propres besoins.

LE VIVRE ENSEMBLE

Le vivre ensemble est le fondement de la vie en collectivité.

C'est la capacité et le sentiment à partager un lieu de vie, dans un environnement de diversité sociale et culturelle.

Cette « harmonie » repose sur la tolérance, le respect mutuel et des relations coopératives entre les individus.

Au sein de nos accueils, il s'agit de créer ces espaces de cohésion et de coopération afin de traduire le « vivre ensemble » en « faire ensemble ».

L'EPANOUISSEMENT

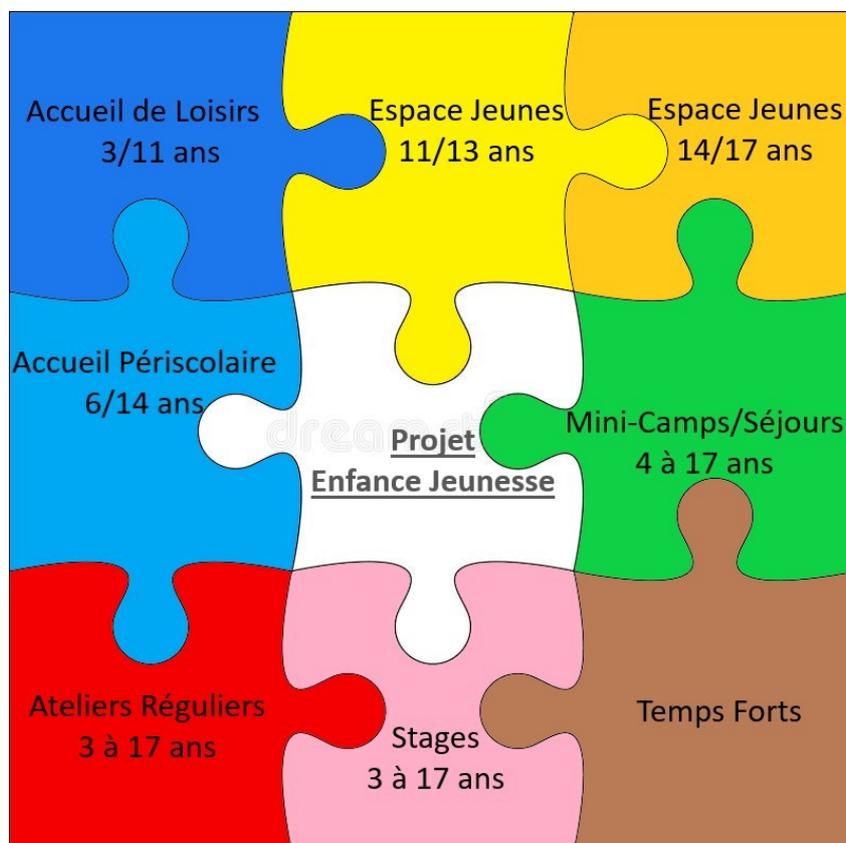
Un des objectifs fondamentaux de l'éducation est de permettre à chaque enfant et à chaque jeune de pouvoir s'épanouir au niveau personnel, condition indispensable pour mieux s'inscrire dans la société et aller vers les autres.

Un enfant, un jeune qui s'épanouit est un enfant, un jeune qui se connaît, s'estime et affirme ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il aime, vis-à-vis de lui-même et avec les autres.

Cette opération nécessite :

- Une diversité et une richesse dans ce qui lui est proposé afin que l'enfant, le jeune, puisse enrichir son horizon culturel et qu'il puisse faire des choix éclairés à partir de sa propre sensibilité,
- Un accompagnement éducatif sécurisant lui permettant de se dépasser dans ce qu'il fait, condition pour qu'il mesure ce dont il est capable à un moment donné.
- Pour que l'enfant s'affirme, il doit être encouragé à s'exprimer à partir d'outils d'expression variés (oral, moteur, sportif, artistique) donner son avis, se positionner.

LES OUTILS EDUCATIFS



DEMARCHE « QUALITE »

1/ mettre en avant la **qualité des projets** plutôt que la quantité

2/ être à **l'écoute** des publics (consultations régulières)

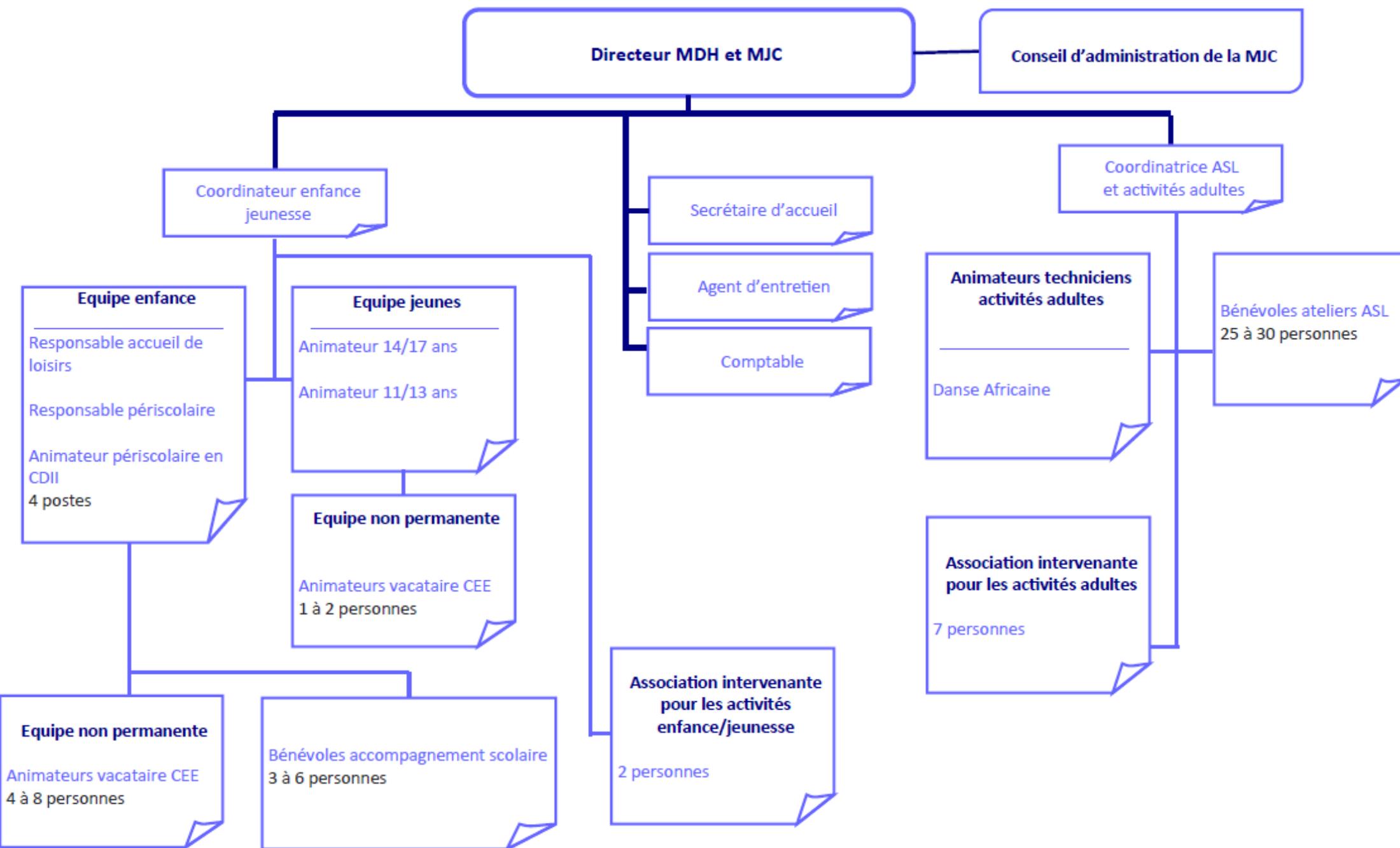
3/ des **lieux adaptés** pour accueillir

4/ une équipe pédagogique et des intervenants **qualifiés**

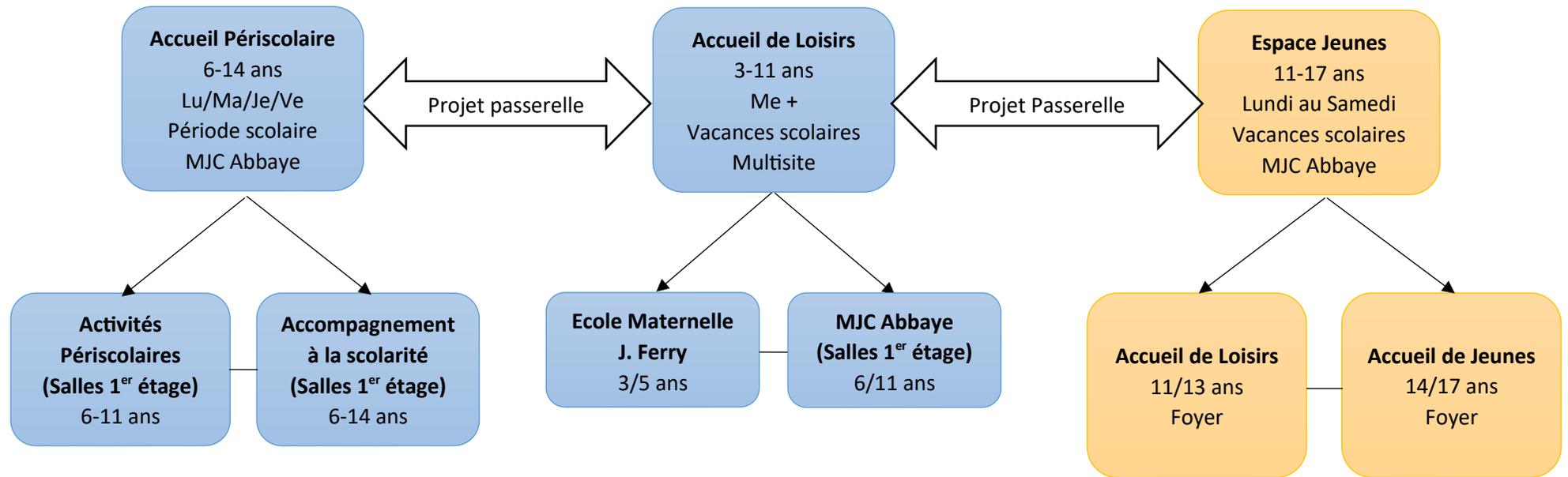
5/ une équipe **bienveillante** (sécurité physique et morale)

Notion de « Co-Responsabilité » : Toute personne qui intervient sur une action enfance-jeunesse doit se sentir co-responsable et bienveillante vis-à-vis de la « démarche qualité » de ce projet ; peu importe sa fréquence d'intervention et son statut au sein de l'association.

Organigramme MJC abbaye



ORGANISATION DES ACCUEILS



PROJETS D'ANIMATION

ATELIERS/STAGES

SEJOURS

TEMPS FORTS

LES THEMATIQUES TRANSVERSALES

Ce sont les thématiques qui rythment les actions proposées tout au long de l'année et que l'on retrouve dans chacun des secteurs.



LES SEJOURS

Les séjours sont des moments privilégiés qui permettent à l'enfant, au jeune de sortir de son milieu et du « cocon » familial. C'est une manière de s'évader et de découvrir un autre territoire géographique, un autre milieu naturel (mer, montagnes, lac...) et de nouvelles activités pédagogiques. L'équipe d'animation crée cette « bulle » qui permet à l'enfant, au jeune de pouvoir vivre ces moments privilégiés en collectivité dans un cadre sécuritaire (santé, transport, encadrement, alimentation, activités, déclarations administratives, communication...).

Pour l'équipe d'animation, les séjours permettent de renforcer le lien avec ce public et de poursuivre le travail qui est fait au quotidien sur les accueils autour de l'autonomie, de l'épanouissement et du vivre ensemble. C'est pourquoi la proposition de séjours est un véritable axe de développement pour les secteurs enfance et jeunesse, bien que ces actions nécessitent de grandes ressources (temps de préparation, accompagnement, financement) et que les contenus pédagogiques diffèrent selon les tranches d'âges.

Tranche d'âge	Dynamique recherchée	contenus
4-5 ans	Participation	Séjour à proximité (2 à 3 jours max) Thématiques autour de la découverte de l'environnement Les enfants sont accompagnés dans tous les temps du séjour
6-11 ans	Contribution	Séjours dans la région (3 à 7 jours max) La thématique est choisie par les animateurs Les enfants sont consultés sur le choix de certaines activités
11-13 ans	Implication	Séjours 3 à 10 jours max Les jeunes sont consultés sur la thématique Les jeunes sont impliqués sur le choix des activités (activités, menus...) en fonction d'un budget
14-17 ans	Construction	Séjours de 3 à 15 jours max Les jeunes sont accompagnés à la construction (destination, activités, budget...) L'animateur est présent sur le séjour
Passerelle 10-12 ans 13-15 ans	Préparation	Selon la spécificité du séjour et du public Il s'agit d'amorcer la transition pour préparer le public à basculer dans la tranche d'âge suivante

Toutefois, conscient des richesses naturelles dont nous disposons au sein de la région Rhône-Alpes (montagnes et lacs) une priorité sera donnée à l'organisation de séjours en « proximité ». Cela n'empêchera pas d'être à l'écoute des envies, des besoins du public ou des opportunités pédagogiques pour l'organisation de séjours en France ou à l'étranger (ex : certains publics ne sont jamais allés à la mer, à l'océan...).

LES ATELIERS REGULIERS ET STAGES

Des ateliers spécifiques pour les publiques enfances et jeunesse sont mis en place tout au long de l'année. Pour chacun, un intervenant qualifié propose un atelier hebdomadaire (séance de 1h à 1h30) autour d'une pratique artistique, créative, culturelle ou sportive (ex : atelier sciences, éveil corporel, danse hip-hop, multisports, arts plastiques...). Pour participer à ces temps, il faut s'inscrire de préférence en début de saison (rentrée scolaire). Afin de s'inscrire dans une logique éducative et d'évolution, l'inscription s'effectue à l'année pour permettre à l'intervenant de travailler avec le même groupe sur l'ensemble de la saison.

Pendant les vacances, certains ateliers peuvent être proposés sous forme de « stage découverte » ou d'ateliers d'initiation afin d'étendre ces pratiques et de les faire découvrir à un public plus large qui ne participerait pas spontanément.

LES TEMPS FORTS

- [Portes Ouvertes](#) : présentation, information et inscription sur les actions et projets de l'année
- [Jeunesse en Fête](#) : temps festif et ludique tout public
- [Le Carnaval](#) : ateliers créatifs autour du bonhomme carnaval et défilé
- [Fête de Quartier](#) : valorisation des projets réalisés + démonstrations (scènes)

LES PARTENAIRES (liste non exhaustive)

	Partenaires Financiers	Partenaires de projets
Réguliers	Ville de Grenoble CAF de l'Isère	Maison Des Habitants Abbaye Collège Vercors Centre Loisirs Jeunesse CODASE Mission Locale MC2
Ponctuels	Etat La Métro	Planning familial Le Méliès La Chaufferie ADIIJ Maison de la Montagne CoMet' Association La Baja' Images Solidaires Pangolin

L'ACCUEIL D'ENFANTS OU JEUNES PORTEURS DE HANDICAP

La MJC est ouverte à l'accueil d'enfants et de jeunes porteurs de handicap.

Le droit aux vacances concerne tous les enfants. De plus ces enfants ou jeunes permettent un travail autour de la tolérance, l'entraide et l'ouverture à la différence. Cependant nous élargissons à la question des enfants et jeunes à besoins spécifiques. De nombreux enfants ou jeunes, qui ne relèvent pas forcément du handicap, nécessitent un accueil et un suivi particulier.

Nous attendons des familles qu'elles nous signalent tout besoin particulier de leur enfant ou jeune.

Un temps est ensuite prévu entre la famille et le responsable de l'accueil pour vérifier notre capacité à accueillir l'enfant ou le jeune et définir les modalités d'accueil.

L'ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS

L'accueil de loisirs se déroule sur deux sites :

- Pour les 6-8 ans et les 9-11 ans à la MJC Abbaye, 1 place de la Commune de 1871
38100 Grenoble
- Pour les 3-5 ans à l'école Jules Ferry, 47 bis rue Léon Jouhaux 38100 Grenoble

Un/e animateur (trice) référent(e) est déclaré(e) sur chaque site.

Le projet pédagogique a but pour de répondre à des objectifs en lien avec les besoins des enfants avec la mise en place de différents moyens matériels, humains et financiers.

Les objectifs généraux

- **Permettre l'épanouissement de chaque enfant dans le cadre de ses loisirs**
- **Rendre l'enfant acteur de ses loisirs**
- **Aménager les espaces pour que chaque enfant puisse se sentir bien dans le cadre de ses loisirs**
- **Favoriser la continuité éducative des enfants et leur permettre de passer au secteur jeune en toute sérénité.**
- **Établir un lien de confiance avec les familles**

Les objectifs opérationnels

L'enfant découvrira différentes cultures

L'enfant pourra aménager des espaces dans sa salle pour s'y sentir bien

L'enfant pourra profiter de diverses animations et activités

L'enfant acquerra des notions de citoyenneté et de respect au cours de ses loisirs.

L'enfant pourra ne rien faire

L'enfant sera en sécurité morale, physique et affective dans le groupe

L'enfant sera en confiance avec l'équipe pédagogique et les autres enfants

L'enfant pourra s'exprimer et prendre des décisions

L'enfant pourra profiter de temps de partages au centre de loisirs avec sa famille

L'enfant sera mis en sécurité pour passer de l'Enfance à la Jeunesse.

Les actions et projets

Les réunions d'enfants sont un temps, un espace dédié à la parole des enfants et qui apporte un pouvoir de décision aux enfants concernant leurs loisirs.

« Les matinées à la carte » sont proposées tous les matins (sauf mercredi) pendant les vacances scolaires. De l'activité manuelle en passant par les jeux, les sports, les activités scientifiques et techniques, la cuisine, etc. Les enfants pourront s'inscrire dans l'animation de leur choix. Des coins autonomes sont aussi mis en place pour les enfants ne souhaitant pas participer à une animation.

La thématique est choisie pour rythmer l'année (mercredis et vacances). Elle est simple pour permettre sa compréhension auprès du public et laisser libre court à leur imagination. Elle est aussi assez « large » pour permettre aux animateurs d'exercer leur créativité et de créer leur programme d'activités.

Les « places parents » au cours des sorties journées pendant les vacances. Deux places seront ouvertes par mercredi pour les parents voulant participer aux sorties et découvrir le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Un petit briefing est prévu en amont des sorties avec les parents pour ne pas perturber le travail des animateurs.

Les temps festifs en famille mis en place à chaque fin de vacances : les parents, les enfants et les animateurs pourront échanger autour d'un goûter partagé et d'un temps de valorisation pour les réalisations des enfants.

La passerelle enfance – jeunesse a minima une fois par trimestre le mercredi, une fois par période de vacances et au cours d'un « séjour passerelle ». Des temps seront organisés, entre les 9-11 ans et les 11-13 ans afin de faire le lien entre l'enfance et la jeunesse, de faire connaître l'espace jeune, l'animateur référent et le groupe des 11-13 ans. Le but étant de mettre en confiance les enfants et de leur montrer les possibilités qui s'offrent à eux lorsqu'ils auront l'âge de basculer au secteur jeunes. Les animations seront préparées au fil de l'année en fonction des groupes et des périodes. Au cours de ces temps, un animateur du secteur enfance sera présent pour rassurer les enfants.

Les moyens humains

L'animateur(trice), naisseur d'un groupe

Le rôle d'un(e) animateur (trice) est de mettre en place et animer tous les instants de la vie d'un enfant au centre de loisirs ou en séjour. Il/elle coordonne la vie collective et la vie quotidienne et il(elle) donne la possibilité à chaque enfant d'apprendre la vie en collectivité sans oublier l'individuel. Il(elle) est le(la) garant(e) du cadre et de la sécurité et veille à répondre aux besoins des enfants. (Le besoin n'est pas l'envie).

L'animateur (trice) est aussi le garant de la sécurité physique des enfants. Il(elle) doit savoir combien d'enfants il y a dans le groupe, les spécificités de chacun (allergie, régime alimentaire, etc).

La MJC Abbaye applique un taux d'encadrement moyen de :

- 6 enfants par animateur (trice) pour les 3-5 ans
5 enfants par animateur (trice) en cas d'activités de baignade
- 8 enfants par animateur (trice) pour les 6-8 ans et les 9-11 ans
8 enfants par animateur (trice) en cas d'activités de baignade

L'équipe d'animation des mercredis est composée de :

- 2 animateurs (trices) chez les 3-5 ans
- 2 animateurs (trices) chez les 6-8 et 9-11 ans

Pendant les vacances scolaires, elle est composée de :

- 3 à 4 animateurs (trices) chez les 3-5 ans
- 2 animateurs (trices) chez les 6-8 ans
- 1 à 2 animateurs (trices) chez les 9-11 ans

L'équipe d'animation est amenée à évoluer tout au long de l'année selon les projets, les effectifs et les périodes. La MJC Abbaye recrute des animateurs (trices) diplômé(es), stagiaires ou non diplômé(e) selon la réglementation en vigueur de la DDCS.

Des réunions de préparation sont prévues en amont de chaque période de vacances afin de travailler sur une base commune. Cela permet à l'équipe de mieux se connaître et d'apporter un travail pédagogique de qualité. Ces réunions permettent de préparer, d'anticiper le programme d'activités, de rappeler des règles de sécurité, d'organisation et de proposer des formations techniques en interne...

Référente Covid et assistante sanitaire : Mélanie COLETTI, Directrice de l'Accueil de loisirs.

Fonctionnement : une journée type

En période de vacances scolaires

07h50 : Arrivée animateurs(trices)

Ce temps sert à préparer le premier accueil des familles, installer les salles avec du matériel pédagogique pour donner vie à la salle.

08h00-09h30 : 1^{er} accueil

L'accueil des familles se fait par un(e) animateur (trice) et il (elle) commence par saluer la famille. On se renseigne sur l'enfant, est ce qu'il a bien dormi, bien mangé le matin, s'il y a des choses à savoir avant de passer la journée avec lui (elle).

Pendant ce temps, le groupe d'enfants est en temps libre avec mise à disposition de jeux, d'activités, etc. Les enfants sont accompagnés par l'équipe d'animateurs (trices).

09h30 – 10h00 : Rassemblement (naissance – renaissance du groupe)

Ce premier rassemblement va servir à donner naissance (ou renaissance) au groupe pour la journée. Il s'agit d'un temps d'échanges où l'équipe va présenter la journée aux enfants, répartir les rôles et les tâches de la vie quotidienne, donner la possibilité à chacun de s'exprimer, se présenter et de choisir quelle activité les enfants veulent faire pour la matinée.

10h15 - 11h30 : Les activités à la carte

Après avoir présenté la journée, chaque animateur (trice) va proposer une activité.

A noter : La mise en place, la préparation du matériel, etc. se fait en amont.

Avant de commencer son animation on se lave les mains et on passe aux toilettes si besoin.

Le déroulement, le rangement et nettoyage font partie du temps d'animation (soit environ 1h15).

A noter : Une animation pour des 3-5 ans ne doit pas durer au-delà de 45 minutes.

Si un groupe d'enfants a terminé son animation avant les autres, il peut repartir en temps libre.

11h30-12h : Rassemblement, accueil et préparation au repas

On se rassemble, on range et on nettoie les différents espaces et matériels utilisés, on calme le groupe avant d'aller manger. Avant le repas, on passe aux toilettes et on se lave les mains.

En parallèle, un(e) animateur (trice) accueille les familles pour les enfants qui partent et/ou qui arrivent.

Les Mercredis

10h00 - 11h30 : L'arrivée des animateurs (trices)

Arrivée des animateurs (trices), bilan du mercredi précédent et prépa de la journée (activités, goûter et aménagement des espaces).

11h30-12h : Rassemblement, accueil et préparation au repas

Pédibus entre les écoles et le restaurant scolaire. L'équipe d'animation se divise et récupère les enfants aux écoles Jules Ferry, Grand Châtelet et Clémenceau.

Commun aux vacances et mercredis

12h-13h15 : animation pause méridienne

On s'installe tous à table, un/e animateur (trice) par table avec les enfants. On laisse les enfants se servir et au besoin on aide. On attend que toute la table soit servie pour manger et on ne force pas un enfant à manger. On incite à goûter mais on n'oblige pas, le temps du repas doit rester un moment convivial et d'échanges.

A noter : Pour inciter à goûter, on peut rendre le repas ludique, se demander si ce qu'on mange est chaud ou froid, dur ou mou, salé ou sucré, etc.

Les enfants, toujours aidés d'un(e) animateur (trice) si besoin, débarrassent leur table (un ou deux « chefs de table », chacun une mission, etc.).

Le temps de repas est terminé dès lors que les tables sont débarrassées et propres.

Le repas c'est minimum 45 minutes.

A noter : Pour éviter la cohue et ne pas sortir tous en même temps : on peut faire une sortie de table ludique, proposer un quizz, des devinettes, etc.

Quand on sort de table, on se lave les mains et on récupère ses affaires.

13h00-13h30 : Rassemblement et accueil

On se rassemble après le repas par groupe et on accueille les familles et les enfants qui viennent pour l'après-midi. Ensuite on présente la programmation de l'après-midi et on se prépare au temps calme ou à la sieste.

A noter : Pour calmer le groupe, l'équipe d'animateurs se doit d'être calme et de penser à baisser l'intensité de sa voix.

13h30-14h/15h : Temps calme, sieste

Pour la sieste, un/e animateur (trice) accompagne le groupe qui fait la sieste. La sieste se prépare par l'aménagement de la salle et en rassurant les enfants. Une fois les enfants endormis, l'animateur (trice) ne reste pas dans la salle de sieste à attendre, il prépare l'activité de l'après-midi ou retourne avec le reste du groupe et fait des « allers-retours » réguliers pour vérifier que tout va bien en salle de sieste.

Un marquage au sol est installé pour que les enfants les plus autonomes puissent rejoindre le groupe dès qu'ils sont réveillés. Les enfants seront informés que l'animateur (trice) ne restera pas dans la salle de sieste.

A noter : un enfant qui ne s'est pas endormi au bout de 20 minutes ne s'endormira pas, on le passe donc de la sieste au temps calme.

Le temps calme, pour ceux qui ne font pas la sieste, est un temps où le cerveau comme le corps sont au repos. C'est à dire que les animations ne doivent pas demander une grande concentration ou un grand effort physique. Ce moment reste un temps d'animation à part entière qui doit être préparé par les animateurs (trices).

A noter : Le temps calme permet à l'équipe d'animation de prendre une pause en organisant un roulement et/ou de préparer l'activité de l'après-midi.

15h-16h30 : L'activité

Prévue en amont, l'activité de l'après-midi est unique et proposée par l'équipe d'animation. Elle est définie dans le programme d'activité.

A noter : On ne force pas un enfant à participer à une activité. On l'incite à essayer, on lui trouve un autre rôle dans l'activité et au besoin on s'adapte et on change de programme.

16h30-17h30 : Bilan, Goûter (« mort du groupe ») + temps libre

Avant de goûter, on « bilant » avec les enfants de la journée. Le goûter se prépare et se range avec les enfants. Comme pour le repas du midi c'est un temps convivial et d'échanges.

A noter : On utilise ce temps pour faire le bilan de la journée et mettre fin au groupe pour la journée.

Le temps libre c'est le temps après le goûter où chacun peut vaquer à ses occupations, seul ou à plusieurs dans l'attente de son départ. Certains animateurs proposent des activités courtes pour les enfants qui le souhaitent (dessin, jeux, jeux de société...).

17h30-18h30 Accueil

Un/e animateur (trice) accueille les familles, fait un petit bilan de la journée de l'enfant et annonce le programme du lendemain (si tenue spéciale, sortie, etc).

A noter : Les animateurs (trices) peuvent tenir un petit carnet de suivi avec les infos de la journée de tous les enfants avec par exemple si l'enfant a bien mangé, bien dormi, etc.

Les espaces de l'Accueil de Loisirs

A la MJC :

Salle enfance – salle de vie des 9-11 ans

Salle des loups – Salle de vie des 6-8 ans

Salle poterie – Salle d'activité plastiques et espace nettoyage des 6-8 ans

Salle de danse – A disposition de tous (sans jeu de balle et ballon) et salle d'accueil des 3-5 ans pour les sorties journées

Grande salle – A disposition de tous (sans jeu de balle et ballon)

A l'école Jules Ferry :

Salle d'activité – Salle de vie du groupe des 3-5 ans et activités plastiques

Salle de motricité – Salle d'activités d'expression et jeux de société des 3-5 ans

Salle de sieste – Salle de repos du groupe des 3-5 ans

Cuisine – Espace animateur/trice des 3-5 ans

Cour maternelle – A disposition de tous

Gymnase – A disposition de tous

Le restaurant scolaire – Lieu de repas du midi pour tous

Bilans :

Les bilans des mercredis se font le mercredi matin pour le mercredi de la semaine précédente. Les bilans pendant les vacances scolaires se font les jeudis soirs. Ces temps seront animés par différents outils afin de rendre les bilans dynamiques et ludiques pour les équipes d'animation. L'objectif des bilans est d'évaluer la mise en œuvre du projet pédagogique auprès du public (enfants et parents).

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les ateliers périscolaires

Les ateliers périscolaires sont des ateliers de découverte artistique, culturelle et sportive tels que : Théâtre, Magie, Danse, Karaté, Cuisine, Arts Plastiques...

Ces ateliers sont organisés cycles trimestriels pendant la période scolaire du lundi au vendredi (sauf mercredis et vacances scolaires). Ils s'adressent principalement aux enfants élémentaires des écoles Grand Châtelet, Jules Ferry et Clémenceau et ont lieu à la MJC Abbaye.

Les propositions d'ateliers s'articulent autour de 2 groupes d'âges : 6/8 ans, et 9/10 ans.

Pour chaque atelier le nombre de participants se situe entre 8 et 12 enfants en moyenne pour 16 à 18 ateliers hebdomadaires (soit 4 à 5 ateliers par jour).

Les objectifs pédagogiques

- **Favoriser l'accès et la découverte :**
L'enfant découvre jusqu'à 3 ateliers différents dans l'année (environ 10 séances chacun)
- **Rendre l'enfant acteur de ses choix :**
Mise en place de séances d'essai qui permettent à l'enfant de changer d'activité si besoin

- **Favoriser la rencontre et la mixité :**
Les enfants de différentes écoles se rencontrent et partagent une activité commune
- **Favoriser le lien avec les familles :**
Un accueil convivial favorisant les échanges et une démarche consultative (retours, réunions...)
- **Créer du lien avec l'accueil de loisirs enfance des mercredis et vacances :**
Par le biais de projets en communs

Le fonctionnement : accueil type

15h45-15h55 : Arrivée des animateurs et organisation du pédibus vers les écoles.

15h55-16h25 : Récupération des enfants par les animateurs munis de gilets fluo.

Les enfants de « maternelles » sont récupérés dans les salles de classe. Pour les élèves élémentaires ils sont récupérés au « Point de Rassemblement MJC Abbaye » (affichage dans la cour).

Le goûter est alors pris sur place en attendant que tous les enfants soient réunis.

Le groupe peut alors se diriger vers la MJC.

Les animateurs de la MJC Abbaye sont en lien avec les référents périscolaires des écoles.

16h20-30 : Arrivée à la MJC, lavage des mains et répartition des enfants en fonction des ateliers.

16h30-17h30 : démarrage des ateliers

17h30-18h : Rangement, activités d'attentes (jeux, dessins, livres...) et accueil des parents. Les animateurs veillent à ce que chaque enfant ne parte pas seul et maintiennent le lien avec les parents.

L'équipe PEL

L'équipe PEL est composée de :

- 1 directrice (référente COVID) : en charge de l'organisation, du recrutement, de la mise en place des ateliers, du lien avec les familles et les structures partenaires.
- 4 animateurs (en contrat CDII, ou autres) : en charge du pédibus écoles – MJC, animations d'ateliers, soutien aux intervenants et accueil des familles.

Certains ateliers nécessitent des compétences spécifiques (magie, danse, atelier nature...). Afin de garantir une qualité des contenus proposés, nous faisons appel à des intervenants extérieurs (partenaires, associations, autoentrepreneurs...) pour apporter cette technicité.

Moyens matériels

- 3 salles d'activités
- 1 salle polyvalente
- 1 salle de danse
- 1 salle informatique
- Matériel pédagogique divers : jeux, papiers, crayons, feutres...

Modalités d'inscription :

Afin de permettre une équité dans le choix des activités par l'enfant et sa famille, l'inscription se déroule en 3 temps :

- Les familles déposent dans l'urne (disponible au secrétariat) leurs vœux
- Répartition des enfants sur les listes par la directrice et tirage au sort si nécessaire
- Les familles sont appelées par la MJC et doivent passer valider leur inscription

Projets spécifiques

Ateliers Carnaval : chaque année des ateliers créatifs sont organisés pour préparer le Carnaval organisé par la MJC et la MDH Abbaye. Ces ateliers permettent aux enfants du centre de loisirs et du Périscolaire de travailler sur un support commun (bonhomme carnaval) afin de se retrouver le jour du défilé sur le quartier.

Temps familles : chaque cycle se termine par une semaine de valorisation durant laquelle les parents sont invités à venir participer et assister aux ateliers et représentations de leurs enfants.

Les parents peuvent ainsi découvrir l'ensemble des ateliers proposés et rencontrer les intervenants. Ce temps se conclut par un goûter collectif.

Réunions de concertation : nous souhaitons impliquer les parents au sein du secteur enfance et plus largement au sein de la MJC. Des réunions de concertation seront organisées afin de leur donner une place dans le choix des activités qui peuvent être proposées sur les cycles suivants.

Fête de quartier : c'est l'occasion de présenter les réalisations de l'année (scène pour les démonstrations), de mettre en avant les ateliers et de présenter ce qui est proposé sur cette action.

L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est une action financée par la CAF de l'Isère dans le cadre du dispositif CLAS et en partenariat avec la MDH Abbaye.

Elle a lieu à la MJC Abbaye tous les soirs du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 16h30 à 18h30. Elle se déroule en période scolaire (27 semaines) et débute à la rentrée des vacances d'automne.

Cette action s'adresse prioritairement :

- Aux élèves de CE1 à la 3^{ème} des établissements J. Ferry, Grand Châtelet, Clémenceau et Vercors
- Aux familles qui habitent les quartiers Abbaye, Jouhaux et Clémenceau
- Aux élèves dont le besoin a été repéré par les enseignants et/ou l'équipe professionnelle

Un entretien préalable à l'inscription est obligatoire pour les familles (avec présence de l'enfant ou du jeune). Ces entretiens sont menés par la directrice périscolaire et la référente famille. Les besoins sont identifiés ; les modalités d'accueil, les conditions et le déroulement de l'accompagnement sont spécifiés.

L'inscription à l'accompagnement à la scolarité est gratuite mais nécessite d'être à jour de son adhésion à la MJC. Les enfants inscrits (élémentaires) peuvent bénéficier du pédibus organisé dans le cadre des ateliers périscolaires. Les parents doivent en faire la demande au moment de l'inscription.

Le nombre d'enfants et de jeunes accueillis chaque soir varie de 12 à 24. Il est obligatoire pour chaque participant d'être présent sur 2 séances hebdomadaires.

Les objectifs pédagogiques

- ✓ Prévenir le décrochage scolaire
- ✓ Proposer un environnement rassurant et un cadre pédagogique pour faire les devoirs
- ✓ Contribuer à la réussite éducative par l'ouverture culturelle
- ✓ Redonner de la place aux parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant

Organisation des séances

Chaque séance est organisée autour de 3 propositions en parallèles :

Aide aux devoirs :

Encadrée par des bénévoles, les enfants sont répartis par niveau et par classe en petits groupes (4 à 5 enfants max). Les bénévoles sont disponibles pour permettre à l'enfant de comprendre une consigne et l'accompagner dans la réalisation d'un exercice. Les bénévoles ne dispensent pas d'apprentissages scolaires et ne s'inscrivent pas dans un suivi individualisé de l'enfant. C'est un temps collectif.

Ouverture culturelle :

Des intervenants proposent régulièrement des activités de découvertes culturelles. Ces interventions ont lieu par roulement avec des petits groupes tout au long de la séance. Cela permet à l'enfant de découvrir de nouvelles pratiques culturelles (ex : Histoire de l'art...) et de favoriser son ouverture au monde.

Bulle jeux :

C'est un espace de décompression quand les enfants ont fini les devoirs. Un animateur propose un temps libre et ludique autour des jeux de société.

Moyens humains (par séance)

- 3 à 4 bénévoles : aide aux devoirs
- 1 animateur : bulle jeux
- 1 Intervenant : ouverture culturelle (en fonction des jours proposés)

Moyens matériels

- 2 salles pour l'aide aux devoirs
- 1 salle pour la bulle jeux
- 1 salle pour les animations culturelles
- Manuels scolaires et matériels divers (feuilles, stylos, crayons...)

Projets spécifiques

Les sorties familles : des sorties culturelles (musée, MC2...) sont organisées pour les familles des participants à l'accompagnement à la scolarité. La référente famille de la MDH accompagne également ces sorties afin de pouvoir échanger sur divers sujets ou problématiques.

Projet Mini-Musée : en partenariat avec l'association CEPIA qui intervient sur les temps d'ouverture culturelle, ces étudiants en Histoire de l'Art proposent des animations autour de ce thème et des ateliers pour aboutir à une petite exposition des réalisations.

« L'Ate-Lien » : ce sont des stages de 5 jours proposés sur certaines périodes de vacances scolaires sur inscription. Les matinées sont consacrées à revoir certaines bases scolaires par des exercices et des ateliers. Les après-midis sont consacrés à des temps d'ouvertures culturelles (musées, bibliothèques, ateliers, cinéma...)

SECTEUR JEUNES PROJET PEDAGOGIQUE

Les intentions pédagogiques

L'Espace Jeunes de la MJC Abbaye est un lieu d'invention et de découverte, d'observation de la vie sous toutes ses formes. C'est un lieu de socialisation : dans un laps de temps très court, les jeunes y découvrent de nouvelles règles, de nouvelles lois, de nouvelles expériences, de nouvelles normes permettant la vie en collectivité.

Parce qu'il est un lieu d'apprentissage, l'Espace Jeunes de la MJC Abbaye permet l'échange avec de nouvelles personnes. C'est donc un lieu d'enrichissement grâce à la découverte de l'autre dans ses différences (de culture, d'éducation, d'environnement...). Vivre en collectivité, c'est apprendre à respecter l'autre, apprendre à communiquer. Les jeunes sont en construction. Ils se posent beaucoup de questions ; nous nous devons d'être des référents et d'être prêts à chercher les renseignements dont ils ont besoin. Si nécessaire, les orienter vers les structures ou les professionnels qui seront à même de répondre à leurs attentes ; afin de favoriser la projection vers l'avenir.

La MJC doit permettre aux jeunes de se détendre, de s'amuser, d'échanger, de prendre des initiatives, de se responsabiliser et d'apprendre à l'intérieur d'un cadre sécurisant physiquement, moralement et affectivement.

Mais la notion de loisirs est différente pour chaque individu puisque chacun a des envies et des besoins qui lui sont propres. L'Espace Jeunes de la MJC Abbaye devra donc permettre à chacun de s'affirmer dans son individualité et de pouvoir faire ce dont il a envie : les jeunes seront donc acteurs de leurs loisirs.

Les jeunes sont des individus à part entière. Le groupe, s'il est source d'enrichissement, ne doit en aucun cas devenir un obstacle ou un frein à l'individualité : l'Espace jeunes est donc un lieu où chaque jeune pourra vivre à son rythme. Ainsi défini, le groupe n'est donc pas une unité à part entière mais bien une somme d'individualités : c'est ce qui en fait sa force et son intérêt.

Les jeunes sont des adultes en devenir. Partant de ce constat, l'adulte devient partenaire de son développement et non pas simple vecteur de savoirs et de compétences. C'est donc en termes d'interactions qu'il convient d'envisager la relation Adulte-Jeune. C'est en vivant son autonomie que le jeune expérimente sa singularité, ses compétences, c'est-à-dire sa capacité à inventer.

En développant sa capacité à prendre des initiatives et à s'affirmer en tant qu'individu responsable, le jeune sera préparé à assumer son rôle de citoyen autonome. Il pourra organiser, choisir, décider, proposer, tout en prenant conscience de l'environnement, en respectant les autres, les locaux, les lois, et les règles instaurées par le groupe.

Les Objectifs Educatifs

✓ Permettre la découverte :

- D'une nouvelle région.
- D'un nouvel environnement touristique et culturel.
- L'ouverture vers d'autres horizons culturels à travers des rencontres
- De nouvelles activités scientifiques et techniques, de nature et plein air, nautiques...

✓ Favoriser la prise d'initiative et l'autonomie du groupe et du jeune :

- La prise de responsabilité, trouver sa place au sein d'un groupe, s'entraider.
- L'ouverture vers les autres et l'intégration dans la vie sociale.
- Avoir un comportement et une attitude adaptée.
- Apprendre à organiser un projet, être acteur dans la réalisation de ses loisirs.
- Organisation de temps collectifs et individuels.

✓ Connaître et respecter des règles :

- De vie en collectivité
- De sécurité
- De l'environnement naturel
- De politesse

L'espace Jeunes

C'est le lieu d'accueil des jeunes organisé dans les locaux de la MJC (salle jeunes au RDC). Dans cet espace est mis à disposition du matériel collectif avec une table de ping-pong, un babyfoot, des jeux de société, un ordinateur avec une connexion internet et des outils pédagogiques (documentation, revues, informations...).

C'est aussi un lieu ressource pour discuter, échanger et construire des projets d'activités ou de vie.

Une carte « Espace Jeunes » (cotisation au quotient familial) est obligatoire pour venir fréquenter ce lieu. Les jeunes devront faire remplir une fiche sanitaire par leurs responsables légaux, fournir les documents nécessaires pour l'inscription et être à jour de l'adhésion à la MJC.

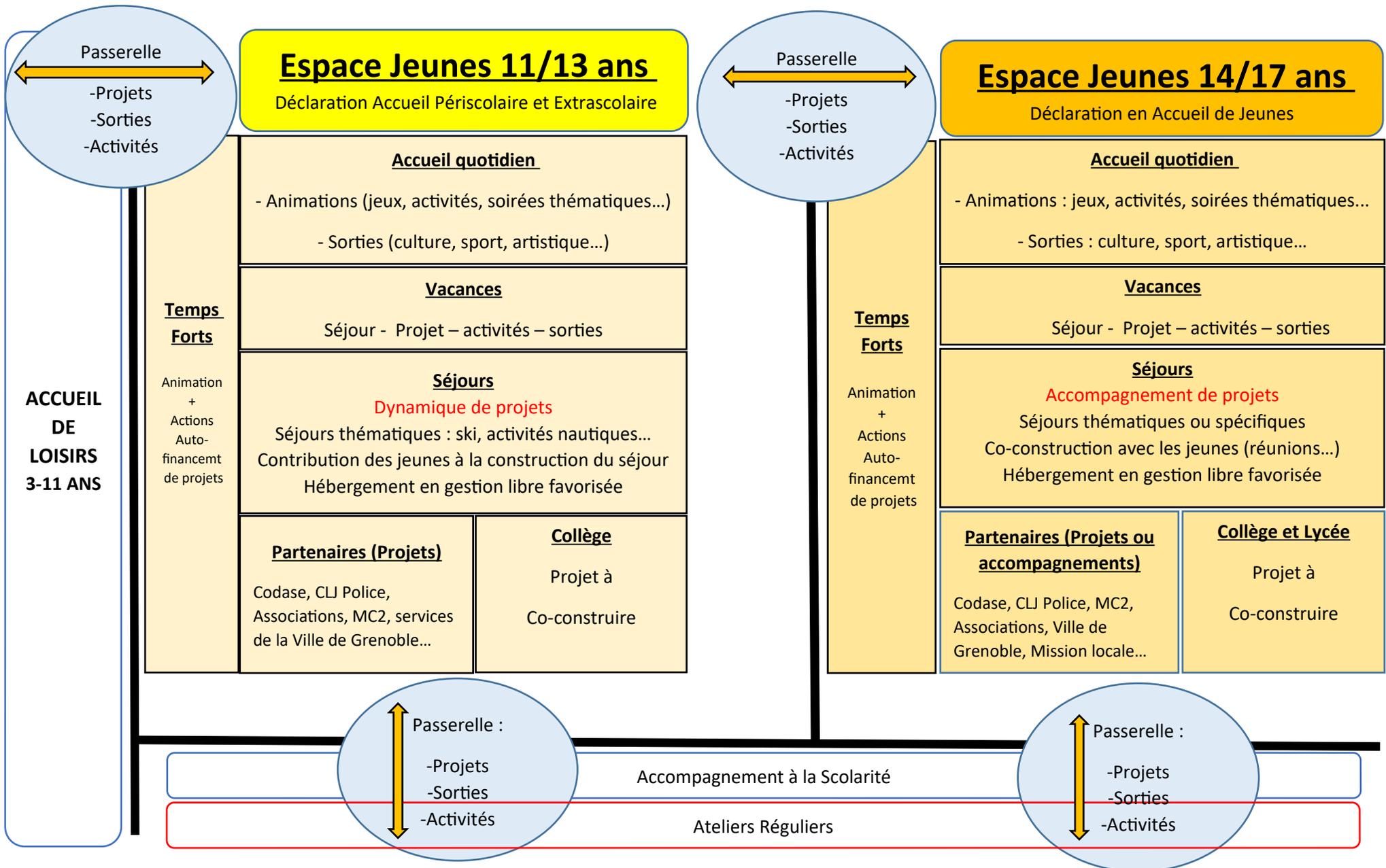
L'accueil des jeunes n'est pas un accueil anonyme. Une liste de présences est tenue par l'équipe d'animation.

Les horaires d'ouvertures*

	Période Scolaire		Période Vacances	
	11/13 ans	14/17 ans	11/13 ans	14/17 ans
Lundi	16h-18h30	16h-18h30	9h-12h 13h30-17h30 (repas les midis sur inscription)	13h30-18h30
Mardi	16h-18h30	16h-19h		
Mercredi	13h30-17h30	13h30-18h30		
Jeudi	16h-18h30	16h-18h30		
Vendredi	16h-18h30	16h-19h		
Samedi	<i>sorties sur projet</i>	<i>sorties sur projet</i>		

* Les horaires et les jours d'ouvertures peuvent être modifiés en fonction des projets mis en place.

Les actions jeunesse



L'ESPACE 11-13 ANS : ORGANISATION

Animateur référent 11/13 ans : Fatoumata COULIBALY (référent COVID)

En période scolaire

L'animateur propose 2 supports d'animation différents :

- Lundi au vendredi: [accueil libre](#) à l'Espace Jeunes (gratuit - sans inscription)
- Mercredis et/ou samedis : [ateliers et sorties](#) (tarif selon quotient familial – sur inscription)

Un temps de [concertation des jeunes](#) est prévu avant chaque période de vacances. Cet espace d'expression permet aux jeunes de donner leurs envies pour aider l'animateur à construire le programme d'activités.

En période de vacances

L'équipe d'animation propose un [programme d'activités en concertation avec les jeunes](#). Il est susceptible d'évoluer en fonction des jeunes ou de la météo. Cet accueil s'inscrit dans la continuité de l'accueil de loisirs enfance avec un [fonctionnement à la journée et la possibilité de manger sur place les midis \(sur inscription\)](#).

Certaines activités sont gratuites ou payantes mais toujours au quotient familial afin de faciliter l'accès à toutes les familles.

C'est également une période privilégiée pour mettre en œuvre des projets et des séjours.

L'ESPACE 14-17 ANS : ORGANISATION

Animateur référent 14/17 ans : FERRARA Ivan (référent COVID)

Nous accueillons les jeunes dans le cadre d'un dispositif « Accueil de Jeunes » de la DDCS. Nous avons la volonté de favoriser la liberté de choix, le vivre ensemble, de développer l'autonomie des jeunes et de leur permettre de faire diverses activités (sorties culturelles, plein air, activités sportives, séjours...).

Il s'agit pour l'animateur d'amener les jeunes dans une [démarche de construction de projets](#) en organisant des réunions de préparation avec le public. Ces projets peuvent prendre différentes formes : sorties ponctuelles, séjours, ateliers spécifiques, projets individuels, orientation...

Pour chaque période de vacances, le [programme d'activités est construit avec les jeunes](#) et l'animateur. En accord avec les spécificités du public adolescent, il s'agit de s'orienter vers des pratiques auxquelles ils ont difficilement accès pour des raisons diverses (mobilité, tarif, nouveauté...). Les horaires sont variables selon les activités choisies. Sur les jours où il n'y a pas de sorties, l'animateur proposera une ouverture de l'Espace Jeunes pour les 14-17 ans.

L'encadrement est toujours assuré par un animateur professionnel diplômé. Selon les périodes et les projets, des animateurs vacataires peuvent être embauchés.

L'accompagnement de projets

C'est un accompagnement par l'animateur des projets collectifs ou individuels liés aux actions culturelles, sportives, de citoyenneté ou d'orientation. Nous proposons des [outils pédagogiques](#) afin de répondre au mieux à leurs demandes :

- Informations et documentations.
- Mise à disposition d'outils de recherche (internet, téléphone...).
- Soutien administratif (recherches, formalités...) et logistique dans la mise en œuvre
- La mise en relation avec d'autres partenaires. (Le CODASE, Mission Locale...)

Nous permettons aux jeunes d'être acteurs dans les temps festifs du Quartier en leur proposant des [actions d'autofinancement](#) durant les animations organisées par la MJC et la MDH Abbaye.

Les Passerelles et projets spécifiques

La passerelle enfance-jeunesse

Portée par l'ensemble de l'équipe enfance jeunesse, il s'agit de rassurer, d'amorcer et de faciliter le passage du public d'un secteur à l'autre. Pour cela, l'équipe s'appuie sur des projets spécifiques sur une tranche d'âge 9-12 ans, « à cheval » entre les deux secteurs :

- **Projet Montagne** : sorties découvertes d'activités diverses de montagne + nuitée en refuge
- **Séjour** : en période estivale
- **Sorties ski**

La passerelle 11/13 et 14/17 ans

Pour permettre au public qui fréquente l'Espace 11/13 ans d'intégrer par la suite le groupe des 14 à 17 ans, nous mettons en place des animations régulières sous différentes formes telles que des activités, sorties, soirées...

La passerelle avec l'accompagnement à la scolarité et les ateliers réguliers

Afin de créer du lien avec les actions et le public jeunesse autour des ateliers réguliers et de l'accompagnement à la scolarité, l'équipe enfance-jeunesse met en place un « **Pass Culture** » et un « **Pass Sports** ». Ces deux actions proposent un ensemble de sorties culturelles et sportives qui permet de découvrir de nouvelles pratiques ou lieux en étant acteur ou spectateur.

Les relations

Les animateurs

Tenant compte des spécificités des publics ; l'équipe d'animation se doit d'avoir une **posture adaptée et professionnelle**.

Nous sommes garants du cadre et porteurs de valeurs éducatives. Certaines règles sont non négociables (notamment celles ayant un rapport à la loi), mais

il est important de s'adapter et de laisser le temps aux jeunes de comprendre un fonctionnement qui peut être à l'opposé de leur éducation.

Les animateurs privilégient le dialogue et l'écoute chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Le comportement des animateurs devra être cohérent avec les règles qui auront été posées pour les participants (comme pour les autres règles : téléphone portable, cigarette...).

Les règles de vie

Nous accueillons des jeunes âgés de 11 à 13 ans et de 14 à 17 ans. Il est donc nécessaire d'établir des règles pour avoir un cadre commun. Il est défini par notre [règlement intérieur](#).

Un espace de liberté est alors possible à l'intérieur de ce cadre, le groupe connaissant les limites fixées par l'équipe d'adultes.

Ainsi, toute sanction a une visée pédagogique. Elle est adaptée au cas par cas et prise suite à la transgression d'une règle clairement établie mais aussi intégrée par le pré-adolescent et adolescent.

Les relations extérieures et partenariat

L'équipe d'animation se doit d'être soucieuse de véhiculer une [image positive de la jeunesse](#). Elle est garante de perpétuer les bons rapports des jeunes avec les habitants et les commerçants de la ville. En sensibilisant les jeunes sur le « savoir-être ».

Nous [favorisons le travail en partenariat](#) avec des institutions ou d'autres associations afin de mutualiser les moyens et répondre efficacement aux problématiques rencontrées sur un public identique mais qui peut fréquenter plusieurs structures. Toutefois, ce partenariat est réfléchi en amont et bien préparé afin de ne pas s'inscrire dans une action commune avec des attentes divergentes qui pourraient mener vers une réponse inadaptée au public.

Les soins

L'animateur référent des 11/13 ans et l'animateur référent des 14/17 ans de l'Espace Jeunes restent disponibles à tout moment de la journée pour soigner « les petits bobos » ou pour administration de médicaments avec ordonnance seulement.

Tous les animateurs ont la capacité de soigner un jeune pour des blessures sans gravité. Ils notent alors les soins administrés dans le cahier d'infirmierie qui est dans le bureau de l'Espace jeunes.

Lors des sorties, les animateurs pensent à emporter une trousse de secours et les fiches sanitaires de tous les jeunes.

Rythme de travail

Si une animatrice ou un animateur ressent le besoin de faire une pause ; il peut se concerter avec l'équipe d'animation pour la prendre sans nuire au bon fonctionnement de la journée de travail. En effet, chacun doit apprendre à connaître ses propres limites.

Réunion d'équipe d'animation

Différents thèmes seront abordés lors des réunions d'équipe :

- Infos et questions diverses
- Point sur l'évolution des jeunes si besoin
- Bilan de la journée ou des actions
- Préparation de la journée du lendemain
- Répartition des tâches
- Choix et préparation des grands projets à venir
- Régulation de l'équipe

Le Bilan

Le projet pédagogique est la base sur laquelle repose l'organisation de l'Espace jeunes 11/13 ans et 14/17 ans.

Les indicateurs sont :

- Implication et assiduité des jeunes dans les différents projets.
- Ambiance, vie de groupe, durant les temps d'ouverture de l'Espace jeunes.
- Mixité des publics
- Pertinences des dialogues et échanges.
- Participation de chacun à la vie de la MJC.
- Comportements sur les temps de vie en collectivité.

Ils serviront donc de repère pour mesurer l'écart entre les objectifs visés et la réalisation effective.

Des réunions de bilan seront organisées avec l'ensemble de l'équipe, afin de réajuster, si besoin, les points ne fonctionnant pas correctement.

Afin de préparer les perspectives du secteur, [une « enquête » annuelle](#) sous forme d'un questionnaire sera réalisée par l'équipe d'animation pour prendre en compte le retour des jeunes et des familles.